



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT
CANTON DE LA TREMBLADE
COMMUNE D'ÉTAULES

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

Présents : 15

En exercice : 17

Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **JEUDI 9 NOVEMBRE**

le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30, sous la présidence de **Vincent BARRAUD**, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **02 novembre 2023**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ~~ETIENNE Jean~~, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia, ETIENNE Jean

Absents ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance :

MOTARD Daniel

DE 080-2023-11-004 DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES N°4 - COMMUNE

Le maire indique au conseil municipal que bien que la commune ait une trésorerie suffisante pour engager les travaux de la MAM, il convient de contracter un emprunt afin d'assurer le financement de la totalité de la construction et de l'amenée des réseaux à la parcelle. Il rappelle au conseil municipal que ce dernier lors du vote du budget avait inscrit en emprunt la somme de 300.000 €, aussi il convient de réévaluer ce montant et de le porter à 400.000€.

Pour le CCAS, la facturation des colis de Noël 2022 est arrivée sur l'année 2023, de fait cette année le budget doit couvrir la dépense de deux exercices budgétaires.

Aussi le maire propose au conseil municipal les décisions modificatives budgétaires suivantes :

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 15 novembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42

mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21313 (21) - 3000 : Bâtiments sociaux et mé	100 000,00	1641 (16) - 3000 : Emprunts en euros	100 000,00
	100 000,00		100 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
657362 (65) : CCAS	2 000,00	75888 (75) : Autres	2 000,00
	2 000,00		2 000,00
Total Dépenses	102 000,00	Total Recettes	102 000,00

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR,

➤ *DECIDE de procéder aux modifications budgétaires tel que proposées par le maire*



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 15 novembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél.: 0546364123 ■ Fax: 0546369242
 etaules@mairie17.com ■ www.mairie-etaules.fr